



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Question au Gouvernement n° 1592

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

Mme la présidente . La parole est à M. Robert Le Bourgeois.

M. Robert Le Bourgeois . Dix millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté ; trois sur dix déclarent sauter des repas ; 150 000 ont déposé, l'an dernier, un dossier de surendettement à la Banque de France. Voilà le bilan d'une décennie de politique macroniste. Et votre réponse ? Le déni. Vous vantez une hausse moyenne de 13 % du pouvoir d'achat depuis 2017. Le chiffre est flatteur mais chacun sait que la réalité est tout autre.

Tout autre, car derrière ce qui n'est qu'une moyenne se cachent des inégalités sociales et territoriales criantes et un déclassement des Français les plus modestes. Tout autre, car l'Insee sous-estime largement la part qu'occupe le logement dans le budget des ménages. Le rapport Pisani-Ferry-Mahfouz a d'ailleurs prouvé que vos politiques de transition énergétique engendraient une inflation masquée, que paient d'abord les Français ruraux, dont les logements sont plus anciens, plus vétustes et plus chers à rénover. La mission d'information que j'ai menée avec le collègue Thierry Benoit a permis de caractériser ces biais méthodologiques : oui, l'Insee sous-estime l'inflation et a même été mis en garde par Eurostat pour certaines de ses pratiques.

À la fin, un constat s'impose : le fossé croissant entre les chiffres officiels et le vécu des Français, que Marine Le Pen et le Rassemblement national dénoncent depuis 2021, n'est pas le fruit du hasard. Il est la conséquence d'une politique de l'autruche, qui a échoué à baisser le coût du travail et prévoit désormais de geler le barème des exonérations de charges patronales sur les bas salaires. C'est la conséquence d'une politique qui a renoncé à baisser la fiscalité sur les produits de première nécessité, comme le propose le Rassemblement national. Même Les Républicains, éternelles béquilles du macronisme, nous rejoignent désormais pour exiger la baisse des taxes sur l'électricité.

Monsieur le ministre du pouvoir d'achat, serez-vous, au sein du gouvernement, le défenseur du pouvoir d'achat des ménages ? Baisserez-vous enfin la fiscalité sur toutes les énergies, comme le réclament Français et parlementaires ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat.

M. Serge Papin, *ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat* . Monsieur le président Marcangeli, permettez-moi, en tant que Vendéen et habitant de la circonscription de Béatrice Bellamy, de partager votre tristesse.

Le pouvoir d'achat ne se résume pas à des chiffres ; c'est aussi un ressenti, et cela compte autant à mes yeux.

Depuis octobre dernier, mon action se fonde sur trois convictions fortes.

La première est que nous devons redonner de la liberté : chacun doit pouvoir utiliser son argent comme il le souhaite. Ce sera le sens de la mesure, appelée à être débattue par le Parlement, permettant le déblocage à titre exceptionnel de l'épargne salariale ; le sens également de l'extension de l'usage des titres-restaurant aux courses alimentaires, que je souhaite pérenniser et dont vous aurez l'occasion de débattre.

La seconde est que nous devons agir sur les prix pour proposer du made in France accessible. Je me bats pour un pouvoir d'achat créateur, dans tous les territoires, d'emplois et d'activité. Nous devons reconquérir les premiers quartiles de prix, y compris dans des secteurs que nous avons abandonnés, comme le textile. T-shirts, jouets ou brosses à dents : nous savons faire ces produits du quotidien. Cela vaut également pour le secteur alimentaire. Au moyen d'une meilleure péréquation des marges, nous devons favoriser les produits sains et locaux par rapport aux produits ultratransformés. Il y a quelques années, j'avais eu cette petite phrase : « Il faut que le coco de Paimpol arrête de financer le cola d'Atlanta. » Autrement dit, sur les produits locaux et sains, la grande distribution doit accepter, à l'inverse de ce qu'elle pratique actuellement, de faire moins de marge que sur les produits ultratransformés.

La troisième, enfin, est que la hausse du pouvoir d'achat passera par une hausse des revenus du travail – et pas seulement du salaire. Je veux ainsi développer le partage de la valeur – intéressement, participation –, notamment dans les PME de moins de cinquante salariés où ces pratiques n'existent pas toujours. Je milite également activement pour l'actionnariat salarié.

Données clés

Auteur : [M. Robert Le Bourgeois](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1592

Rubrique :

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 2026